

## Lénine

# Projet de thèses sur le rôle et les tâches des syndicats dans les conditions de la nouvelle politique économique<sup>1</sup>

4 janvier 1922

La session plénière du C.C. du P.C.R. Du 28.XII.1921 a examiné le rôle et les tâches qui incombent aux syndicants du fait de la nouvelle politique économique. On a entendu les rapports des camarades [Roudzoutak](#), [Andréiev](#), [Chliapnikov](#) (le rapport que devait présenter le camarade [Loutovinov](#) n'a pas été prononcé pour la seule raison que le rapporteur n'a pu être convoqué à temps). Après un échange de vues, il a été décidé de soumettre les premières ébauches de thèses des camarades Roudzoutak et Andréiev à une commission composée de ces deux camarades ainsi que du camarade Lénine, laquelle commission a été chargée de mettre au point le projet de thèses destiné à être présenté à la ratification du Bureau politique.

(Quelques lignes seront ajoutées ici *après* approbation du projet par la commission et ensuite par le Bureau politique.)

## PROJET

### 1. La nouvelle politique économique et les syndicats

La nouvelle politique économique apporte un certain nombre de modifications fondamentales à la situation du prolétariat, et par conséquent à celle des syndicats. Ces modifications tiennent au fait que dans toute la politique de passage du capitalisme au socialisme, le Parti communiste et le pouvoir soviétique mettent en œuvre actuellement des moyens particuliers, agissent à maints égards d'une autre manière que précédemment, enlèvent des positions à l'aide de « mouvements tournants nouveaux », pour ainsi dire, effectuent un repli pour repasser ensuite à une nouvelle offensive mieux préparée contre le capitalisme. En particulier, le commerce libre et le capitalisme sont actuellement autorisés et se développent, tout en étant soumis à la réglementation de l'Etat ; d'autre part les entreprises passent à ce qu'on appelle l'autonomie financière, c'est-à-dire, au fond, dans une grande mesure, à des principes de gestion commerciaux et capitalistes.

### 2. Le capitalisme d'Etat dans un Etat prolétarien et les syndicats

L'Etat prolétarien ne peut, sans changer de nature, permettre la liberté du commerce et le développement du capitalisme que dans une certaine mesure et seulement à la condition que l'Etat assure la réglementation (la surveillance, le contrôle, la détermination des formes, du régime, etc.) du commerce privé et du capitalisme exploitant des entreprises privées. L'efficacité d'une telle réglementation ne dépend pas seulement du pouvoir d'Etat, mais encore davantage du niveau de maturité du prolétariat et des masses travailleuses en général, ainsi que du niveau culturel, etc. Mais même si une telle réglementation parvient à s'exercer, la contradiction des intérêts de classe du travail et du capital subsiste obligatoirement. C'est pourquoi une des tâches essentielles des syndicats consiste à défendre dans tous les domaines et par tous les moyens les intérêts de classe du prolétariat dans sa lutte contre le capital. Cette tâche doit être

---

1 Conforme au manuscrit. Rédigé du 30 décembre 1921 au 4 janvier 1922. Publié avec quelques modifications le 17 janvier 1922 dans la « Pravda » n° 13.

Lénine entreprit la rédaction du « Projet de thèses sur le rôle et les tâches des syndicats dans les conditions de la nouvelle politique économique » aussitôt après la session plénière du C.C. du P.C.(b)R. du 28 décembre 1921.

Le projet de thèses fut discuté par les membres de la commission ([A.A. Andréiev](#) et [J.E. Roudzoutak](#)) et par les membres du Bureau politique ; au cours de la discussion des modifications et des compléments furent apportés. Le 12 janvier 1922, le projet de thèses fut examiné par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. qui adopta la décision suivante : « Prendre comme base le texte de thèses proposé par le camarade Lénine... Remettre les thèses avec toutes les modifications apportées à la commission de rédaction composée des camarades Lénine, [Zinoviev](#), Andréiev et [Boukharine](#) pour la ratification définitive et publication au nom du Comité central, en mentionnant l'appui apporté à ces thèses par le bureau de la fraction du C.C.S.R. » (Archives centrales du parti de l'Institut du marxisme-léninisme près le C.C. du P.C.U.S.)

Le texte définitif des thèses fut publié le 17 janvier 1922 dans la [Pravda](#), en tant que résolution du C.C. du P.C.(b)R. constituant le projet de thèses du C.C. sur la question des syndicats pour le XI<sup>e</sup> Congrès du parti. Le XI<sup>e</sup> Congrès du P.C.(b)R. prit comme base les thèses proposées par le C.C., au cours de leur discussion en commission, quelques modifications furent introduites (voir *Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et des sessions plénières du C.C.*, 1<sup>re</sup> partie, 1954, pp. 603-612). Le tome 33 de la présente édition contient le texte définitif de la résolution du C.C. Du P.C.(b)R. « [Sur le rôle et les tâches des syndicats dans les conditions de la nouvelle politique économique](#) ». Le présent tome donne le projet de thèses de Lénine. (Note des éditions du Progrès).

Menues corrections par la MIA d'après le texte russe (volume 44 de la cinquième édition des *Œuvres*).

ouvertement située parmi les tout premières, l'appareil des syndicats doit être réorganisé, modifié ou complété en conséquence, il faut créer, ou plus exactement faire en sorte que s'organisent des fonds de grève, etc.

### 3. Les entreprises d'Etat passant à l'autonomie financière et les syndicats

Le passage des entreprises d'Etat à l'autonomie financière est inévitablement et indissolublement lié à la nouvelle politique économique, et dans un très proche avenir ce type de gestion deviendra immanquablement prépondérant, sinon exclusif. En fait, cela signifie, dans une situation où la liberté du commerce est autorisée et se développe, que les entreprises d'Etat reviennent dans une mesure notable à des bases commerciales capitalistes. Cette constance, jointe à la nécessité impérieuse d'accroître la productivité du travail, d'obtenir de chaque entreprise d'Etat une gestion non déficitaire et même bénéficiaire, à l'attachement légitime ou même excessif aux intérêts particuliers de l'entreprise, ne peut manquer d'engendrer une certaine contradiction d'intérêts entre la masse des ouvriers et les directeurs, les administrateurs des entreprises d'Etat ou les services administratifs dont ils relèvent. Aussi est-ce le devoir absolu des syndicats, même à l'égard des entreprises d'Etat, de défendre les intérêts de classe du prolétariat et des masses travailleuses vis-à-vis de leurs employeurs.

### 4. Différence fondamentale entre la lutte de classe du prolétariat dans un état où existe la propriété privée de la terre, des usines, etc. et où le pouvoir politique est détenu par la classe capitaliste, et la lutte de classe du prolétariat dans un Etat n'admettant pas la propriété privée sur la terre et la majorité des grandes entreprises, un Etat où le pouvoir politique est entre les mains du prolétariat

Tant qu'il existe des classes, la lutte de classe est inévitable. Dans la période de transition du capitalisme au socialisme, l'existence des classes est inévitable et le programme du P.C.R. indique avec la plus grande netteté que nous faisons seulement les premiers pas dans le passage du capitalisme au socialisme. C'est pourquoi le Parti communiste et le pouvoir des Soviets aussi bien que les syndicats doivent ouvertement reconnaître que la lutte de classe existe et qu'elle est inévitable tant que ne sera pas achevée, au moins pour l'essentiel, l'électrification de l'industrie et l'agriculture, tant que l'on n'aura pas extirpé ainsi toutes les racines de la petite exploitation et de la toute-puissance du marché. D'où il découle qu'actuellement nous ne pouvons absolument pas renoncer au recours à la grève, que nous ne pouvons par principe admettre que la loi substitue aux grèves l'arbitrage obligatoire de l'Etat.

D'un autre côté, il est évident que le but final visé par les grèves en régime capitaliste est la destruction de pareil d'Etat et le renversement de la classe détenant actuellement le pouvoir d'Etat. Mais dans un Etat prolétarien de type transitoire comme l'est le nôtre, le but final visé par les grèves ne peut être que le renforcement de l'Etat prolétarien et du pouvoir d'Etat exercé par la classe prolétarienne, au moyen de la lutte contre les déformations bureaucratiques de cet Etat, contre ses erreurs et ses faiblesses, contre les appétits de classe des capitalistes échappant à son contrôle, etc. C'est pourquoi en aucun cas ni le Parti communiste, ni le pouvoir des Soviets, ni les syndicats ne sauraient oublier et ne doivent cacher aux ouvriers et aux masses travailleuses que le recours à la grève dans un Etat où le prolétariat est au pouvoir ne peut s'expliquer et se justifier que par les altérations bureaucratiques de l'Etat prolétarien et les vestiges de toute sorte laissés par l'ancien régime capitaliste dans les institutions, d'une part, par le développement politique insuffisant et le niveau culturel arriéré des masses travailleuses, de l'autre. Car si les tribunaux et les autres organes d'Etat sont institués sur une base de classe, par les travailleurs eux-mêmes, les représentants de la bourgeoisie étant exclus du nombre des électeurs, alors le moyen normal de résoudre les conflits entre le travail et le capital, entre les salariés et les employeurs doit consister de plus en plus pour les travailleurs à s'adresser directement aux organes de l'Etat.

### 5. Le retour à l'adhésion volontaire aux syndicats

Il s'est avéré que l'adhésion obligatoire de tous ouvriers sans exception aux syndicats ne correspondait ni au niveau effectivement atteint de socialisation de l'industrie ni au niveau de développement des masses. L'adhésion obligatoire a introduit en outre un certain degré de déformation bureaucratique dans les syndicats. Il est donc indispensable de revenir résolument pour un temps assez long à l'adhésion volontaire aux syndicats. Il ne faut en aucune manière exiger des membres des syndicats des options politiques déterminées ; sous ce rapport, comme dans leur attitude à l'égard de la religion, les syndicats doivent être neutres. Il ne faut demander aux membres des syndicats, dans un Etat prolétarien, que de comprendre la discipline fraternelle et la nécessité d'unir les forces ouvrières pour défendre les intérêts des travailleurs, et de se conduire loyalement vis-à-vis du pouvoir des travailleurs, c'est-à-dire le pouvoir des Soviets. L'Etat prolétarien doit encourager la syndicalisation des ouvriers, aussi bien sur le plan légal que sur le plan matériel. Mais les syndicats ne sauraient bénéficier de droits sans contracter d'obligations.

## 6. Les syndicats et la gestion des entreprises

L'intérêt principal et fondamental du prolétariat après la conquête du pouvoir est d'accroître la quantité de produits, de porter à une ampleur considérable les forces productives de la société. Cette tâche, clairement exposé dans le programme du P.C.R., revêt actuellement une acuité particulière du fait des dévastations, de la famine et de la désorganisation qui ont suivi la guerre. Parvenir par conséquent le plus rapidement possible, et sur une base aussi solide que possible, à relever la grande industrie est la condition sans laquelle on ne peut penser réussir à libérer le travail du joug capitaliste et assurer la victoire du socialisme. Et pour y parvenir, cela exige à son tour impérativement, dans les conditions actuelles de la Russie, la concentration de la totalité du pouvoir entre les mains de l'administration des entreprises. Ces administrations, qui répondent en règle générale aux principes de la direction unique, doivent fixer elles-mêmes le montant des salaires et la rémunération en espèces, les rations, les vêtements de travail et toutes les autres fournitures, avec la plus grande liberté de manœuvre, avec un contrôle rigoureux sur les résultats effectivement obtenus en matière d'augmentation de la production, d'exploitation équilibrée et même bénéficiaire, avec une sélection extrêmement sérieuse des administrateurs les plus capables et les plus habiles, etc.

Toute ingérence directe des syndicats dans la gestion des entreprises doit être, dans ces conditions, considérée comme nuisible et inadmissible.

Mais il serait tout à fait erroné d'interpréter cette vérité indiscutable comme aboutissant à refuser aux syndicats de participer à l'organisation socialiste de l'industrie et à la gestion de l'industrie d'Etat. Cette participation indispensable dans les formes nettement déterminées, énumérées ci-dessous.

## 7. Participation des syndicats aux organismes économiques et administratifs de l'Etat prolétarien et rôle qu'ils y ont à jouer

L'Etat qui réalise le passage du capitalisme au socialisme a pour base de classe le prolétariat. Celui-ci ne peut accomplir victorieusement sa tâche dans un pays où la petite paysannerie est très largement prédominante qu'à condition de réaliser de façon extrêmement adroite, prudente et progressive l'alliance avec l'immense majorité des paysans. Les syndicats doivent être les collaborateurs les plus proches, de tous les instants, du pouvoir de l'Etat que dirige, dans toute son activité politique et économique, l'avant-garde consciente de la classe ouvrière, le Parti communiste. Ecole du communisme en général, les syndicats doivent être en particulier l'école de gestion de l'industrie socialiste (et plus tard, peu à peu de l'agriculture) pour toute la masse des ouvriers, et ensuite pour tous les travailleurs.

Partant de ces positions de principe, il convient de fixer de la façon suivante les formes essentielles de la participation des syndicats au travail des organismes économiques et administratifs de l'Etat prolétarien :

- 1) Les syndicats participent à la constitution de tous les organismes économiques et administratifs liés à l'activité économique, où ils présentent leurs candidats, et font entendre leur avis ; les syndicats participent également à l'activité de ces organismes, mais cette participation n'est pas directe ; elle s'exerce par l'intermédiaire de ceux qui, présentés par eux et confirmés par le Parti communiste et le pouvoir des Soviets, sont devenus membres des administrations supérieures de l'Etat, des collèges économiques et des directions d'usines (là où une telle direction collégiale est admise), sont devenus des administrateurs principe ou adjoints, etc.
- 2) Une des tâches essentielles des syndicats est de choisir et de former des administrateurs parmi les ouvriers et les travailleurs en général. Il y a actuellement chez nous des dizaines de ces administrateurs d'entreprises industrielles qui donnent tout à fait satisfaction et des centaines d'autres qui conviennent à peu près, mais dans un avenir très proche il nous faudrait des centaines des premiers et des milliers des seconds. Les syndicats se doivent, de façon beaucoup plus attentive et beaucoup plus soutenue qu'à présent, de recenser tous les ouvriers et paysans aptes à un tel travail et de contrôler en détail, sous tous les aspects, et de manière concrète, les résultats de leur apprentissage des tâches de gestion.
- 3) Non moins importante est la participation des syndicats à tous les organismes de planification de l'Etat prolétarien. Parallèlement à leur participation à tout le travail éducatif et culturel et à la propagande pour la production, cette activité des syndicats doit tendre à faire participer de plus en plus largement et profondément la classe ouvrière et les masses travailleuses à toute l'édification de l'économie nationale les initiant à tous les rouages de la vie économique, du travail dans l'industrie, depuis le stockage des matières premières jusqu'à la réalisation du produit fini, et en leur donnant une idée de plus en plus concrète tant du plan général d'Etat de l'économie socialiste que de l'intéressement pratique de l'ouvrier et du paysan à la réalisation de ce plan.
- 4) L'établissement des barèmes et des normes d'approvisionnement, etc., constitue un élément indispensable de la contribution des syndicats à l'édification du socialisme et de leur participation à la gestion de l'industrie. En particulier, les tribunaux disciplinaires doivent continuellement élever la discipline du travail et perfectionner les méthodes de conviction propres à la renforcer et à accroître la productivité, sans jamais empiéter sur les fonctions des tribunaux populaires ni sur celles de la gestion.

Cette énumération des fonctions essentielles des syndicats dans l'édification de l'économie socialiste doit bien

entendu être précisée dans les détails par les organismes compétents des syndicats et du pouvoir soviétique. Ce qui compte avant tout, c'est que les syndicats cessent délibérément et résolument de s'immiscer sans préparation suffisante, de façon incompétente et irresponsable dans les questions de la gestion, ce qui a causé beaucoup de tort, pour s'engager dans un travail persévérant et constructif, un travail de longue haleine ayant pour but d'*apprendre pratiquement* aux ouvriers et à tous les travailleurs à *diriger* l'économie nationale du pays.

## 8. La liaison avec les masses, condition essentielle de tout travail syndical

La liaison avec les masses, c'est-à-dire avec la grosse majorité des ouvriers (puis de tous les travailleurs), est la condition essentielle, fondamentale du succès de l'activité syndicale quelle qu'elle soit. De la base au sommet de l'organisation des syndicats et de leur appareil, il importe de créer et de contrôler pratiquement à la lumière de l'expérience de plusieurs années tout un réseau de camarades responsables, qui ne sauraient en aucun cas être recrutés uniquement parmi les communistes, et qui doivent vivre la vie même des ouvriers, la connaître sous tous ses aspects, savoir définir infailliblement sur n'importe quelle question, à n'importe quel moment, l'état d'esprit des masses, leurs besoins réels, leurs aspirations et idées, qui doivent savoir déterminer, sans une ombre d'idéalisation illusoire, leur niveau de conscience et le degré d'influence de tels ou tels préjugés et vestiges du passé, qui doivent savoir gagner la confiance illimitée des masses grâce à une attitude fraternelle et un souci constant de répondre à leurs besoins. Un des plus grands dangers qui puissent menacer un parti communiste dont les effectifs sont encore modestes mais qui, en qualité d'avant-garde de la classe ouvrière, dirige un immense pays accomplissant (jusqu'à présent sans soutien direct de pays plus avancés) le passage au socialisme, c'est le danger de se couper des masses, le danger que l'avant-garde se porte trop en avant sans prendre soin d'« aligner le front », sans maintenir une liaison solide avec l'ensemble de l'armée du travail, c'est-à-dire avec l'immense majorité des masses ouvrières et paysannes. De même que la meilleure usine, dotée d'une chaîne de machines de premier ordre entraînées par un excellent moteur, sera vouée à l'inaction si le mécanisme de transmission entre le moteur et les machines est détérioré, c'est la catastrophe qui guette notre édification socialiste s'il y a un défaut de montage ou de fonctionnement dans ce mécanisme de transmission entre le Parti communiste et les masses que sont les syndicats. Il ne suffit pas d'expliquer, de rappeler, de réaffirmer cette vérité ; elle doit être organiquement sanctionnée dans toute la structure des syndicats et dans leur travail quotidien.

## 9. Contradictions inhérentes à la position même des syndicats en régime de dictature du prolétariat

Il ressort de tout ce qui précède qu'un certain nombre de contradictions se présentent entre les différentes tâches syndicales. D'une part, leur principale méthode d'action réside dans la persuasion et l'éducation ; d'autre part, ils ne peuvent se refuser non plus, en tant qu'associés au pouvoir d'Etat, à avoir recours à la contrainte. D'une part ils ont pour tâche essentielle la défense des intérêts des masses travailleuses, en prenant ce mot dans son sens le plus immédiat et le plus fidèle ; d'autre part, ils ne peuvent, en tant qu'associés au pouvoir d'Etat, responsables de l'édification de toute l'économie nationale dans son ensemble, s'abstenir de faire appel aux moyens de pression. D'une part, ils doivent agir militairement, car la dictature du prolétariat, c'est la guerre de classe dans toute sa dureté, dans toute son âpreté, dans tout son acharnement ; d'autre part c'est justement à l'égard des syndicats que les méthodes d'action spécifiquement militaires sont le moins applicables. D'une part, ils doivent savoir s'adapter au niveau des masses ; d'autre part, ils ne doivent en aucun cas s'accommoder des préjugés et de l'état arriéré des masses, ils doivent au contraire, s'efforcer sans relâche de les élever de plus en plus. Et ainsi de suite.

Ces contradictions n'ont rien de surprenant et sont inévitables pendant plusieurs dizaines d'années. Car, premièrement, ce sont des contradictions qui se rencontrent dans toute école quelle qu'elle soit. Or les syndicats sont l'école du communisme. On ne peut pas compter qu'avant plusieurs dizaines d'années la majorité des travailleurs ait atteint le développement supérieur qui fera disparaître toute trace et tout souvenir d'« école » pour adultes. Deuxièmement, tant que subsisteront des séquelles du capitalisme et de la petite production, les contradictions sont inévitables dans tout le système social entre ces séquelles et les germes du socialisme.

Il en découle une double conclusion pratique. La première, c'est que pour que les syndicats obtiennent de bons résultats, il ne suffit pas qu'ils comprennent bien leur mission ; il ne suffit pas qu'ils soient correctement organisés ; il faut encore qu'ils possèdent une finesse spéciale, qu'ils sachent aborder les masses d'une manière particulière dans chaque cas concret et parvenir ainsi avec le minimum de heurts à élever ces masses à un degré supérieur du point de vue culturel, économique ou politique.

Deuxième conclusion : ces contradictions vont inévitablement engendrer des conflits, des discordes, des heurts, etc. D'où la nécessité d'une instance supérieure, investie d'une autorité suffisante pour trancher immédiatement les cas litigieux. Cette instance, c'est le Parti communiste et l'union internationale des partis communistes de tous les pays, l'Internationale communiste.

## 10. Les syndicats et les spécialistes

Les positions de principe concernant cette question sont exposées dans le programme du P.C.R. Mais elles resteront lettre morte si on ne porte pas une attention redoublée aux faits montrant dans quelle mesure elles sont appliquées ou non. De tels faits, pour la dernière période, ce sont, premièrement, les cas d'assassinats d'ingénieurs par les ouvriers dans les mines socialisées non seulement de l'Oural, mais aussi du Donbass; deuxièmement, le suicide de [V. Oldenborger](#)<sup>2</sup>, ingénieur en chef du service des Eaux de Moscou.

Il est évident que la responsabilité du parti et du pouvoir des Soviets dans leur ensemble est incomparablement plus engagée dans de tels événements que celle des syndicats. Mais il ne s'agit pas pour l'instant de mesurer la faute politique; il s'agit d'en tirer des conclusions politiques. Si toutes nos institutions dirigeantes, c'est-à-dire le Parti communiste, le pouvoir soviétique et les syndicats, ne parviennent pas à nous faire protéger comme la prune de nos yeux tout spécialiste travaillant consciencieusement, connaissant bien et aimant son travail, même s'il est tout à fait étranger au communisme par ses idées, il ne peut être question d'obtenir aucun résultat valable dans l'édification du socialisme. Nous n'y parviendrons pas tout de suite, mais nous devons parvenir coûte que coûte à ce que les spécialistes, en tant que couche sociale particulière, qui restera une couche particulière tant que la société communiste n'aura pas atteint son degré de développement le plus élevé, vivent mieux sous le socialisme que sous le capitalisme; à ce qu'ils vivent mieux, aussi bien en ce qui concerne les conditions matérielles et juridiques, la collaboration fraternelle avec les ouvriers et les paysans, que sous le rapport idéologique, étant donné qu'ils tireront des satisfactions de leur travail et prendront conscience de sa portée sociale dès qu'il ne dépend plus des intérêts d'une classe capitaliste avide de profits. On ne pourra admettre que la direction d'un secteur d'activité fonctionne de façon acceptable si l'on ne s'y emploie pas systématiquement, efficacement, à pourvoir à tous les besoins des spécialistes, à encourager les meilleurs d'entre eux, à défendre et à protéger leurs intérêts, etc. Il incombe aux syndicats de réaliser toutes ces tâches (ou de participer systématiquement au travail effectué dans ce sens au sein des différentes administrations) non pas du point de vue de l'intérêt de telle ou telle administration, mais du point de vue de l'intérêt du travail à accomplir et de l'économie nationale dans leur ensemble. Ce sont les syndicats qui ont la charge pénible et difficile entre toutes d'agir sur les masses les plus larges des travailleurs afin d'instaurer des rapports corrects entre eux et les spécialistes; seul un tel travail peut donner des résultats pratiques réellement sérieux.

## 11. Les syndicats et les influences petites-bourgeoises s'exerçant sur la classe ouvrière

Les syndicats ne sont réellement efficaces que lorsqu'ils unissent de très larges couches d'ouvriers sans-parti. Cela a pour conséquence inévitable, surtout dans un pays où la paysannerie est largement prédominante, d'y rendre particulièrement tenaces les influences politiques qui constituent la superstructure édifiée sur les vestiges du capitalisme et de la petite production. Ce sont des influences petites-bourgeoises, c'est-à-dire d'une part, l'influence des socialistes-révolutionnaires et des mencheviks (la variante russe des partis de la II<sup>e</sup> Internationale et de l'Internationale 2 1/2) et, d'autre part, celle des anarchistes. Il n'y a que ces courants où l'on puisse encore trouver en nombre tant soit peu important des gens qui défendent le capitalisme non pas pour des raisons de classe, par intérêt matériel, mais sur le plan des idées, persuadés qu'ils sont que la « démocratie », l'« égalité », la « liberté » qu'ils prêchent n'ont pas un sens de classe.

Ce sont ces raisons économiques et sociales, et non pas le rôle de tel ou tel groupe, à plus forte raison de tel ou tel individu, qui expliquent la survivance (et même de temps à autre la renaissance) de semblables idées petites-

2 Voici ce que dit à ce sujet la « [Pravda](#) » du 3.1.1922 : ((reproduire le texte complet de l'information parue dans la rubrique des « Nouvelles du jour » en p. 4)). (Note de Lénine)

La *Pravda* du 3 janvier 1922 avait publié dans la rubrique des « Nouvelles du jour » une information intitulée « A propos du suicide de l'ingénieur Oldenborger », contenant les indications suivantes : « Le Soviet de Moscou, en accord avec le Comité de Moscou du P.C.R., a désigné une commission spéciale aux fins d'enquêter sur les raisons du suicide de l'ingénieur en chef du Service des Eaux de Moscou, V. Oldenborger. La commission a conclu que le défunt était non seulement un spécialiste hautement qualifié, mais aussi un homme très dévoué à son métier. Il faut rechercher les raisons du suicide dans les conditions pénibles auxquelles se heurtait Oldenborger dans son travail quotidien. Certains des membres de la commission extraordinaire des Trois chargés des travaux, au lieu de contribuer à améliorer la situation du Service des Eaux à Moscou, ont tout fait pour compliquer et entraver le travail d'Oldenborger; l'ingénieur Séménov, inspecteur principal du Commissariat du Peuple à l'Inspection ouvrière et paysanne, membre de cette commission, s'est laissé aller de son côté à des propos grossiers, des chicaneries et des attitudes bureaucratiques à l'égard d'Oldenborger; Makarov-Zemlianski, inspecteur principal du même Commissariat, ancien employé du Service des Eaux, menait une campagne incessante contre Oldenborger, et les ouvriers du château d'eau d'Alexéiev, Elaguine et Merkoulou, accusaient sans fondement Oldenborger de désorganiser techniquement le Service des Eaux et de créer de mauvais rapports entre les employés et la cellule communiste. Tout cela ne pouvait manquer de marquer moralement le défunt. La commission a considéré qu'il était inadmissible de maintenir Makarov-Zemlianski non seulement à son poste de l'Inspection ouvrière et paysanne, mais à aucune fonction de l'appareil soviétique quelle qu'elle soit, étant donné qu'il s'agit d'un individu qui n'y a pas sa place, d'un intrigant dont la réputation parmi les employés et les ouvriers du Service des eaux est celle d'un malhonnête homme. La commission a également considéré qu'on ne pouvait tolérer que l'ingénieur principal Séménov continue à exercer une activité à l'Inspection ouvrière et paysanne ou à avoir affaire d'une manière quelconque avec le Service des Eaux de Moscou; elle a enfin estimé nécessaire de relever Elaguine et Merkoulou de leur emploi au Service des Eaux et de les transférer dans une autre entreprise. (Voir également à ce sujet le présent volume, pp. 407-408). — P. 404 (Note des éditions du Progrès)

bourgeoises au sein de nos syndicats. C'est pourquoi le Parti communiste, les institutions soviétiques chargées du travail culturel et d'éducation ainsi que tous les communistes membres des syndicats doivent accorder beaucoup d'attention à la lutte idéologique contre les influences, les tendances et les déviations petites-bourgeoises au sein des syndicats, d'autant plus que la nouvelle politique économique aboutit inévitablement à un certain renforcement du capitalisme. Il est absolument indispensable d'y faire contrepoids en intensifiant la lutte contre les influences petites-bourgeoises s'exerçant sur la classe ouvrière.

*Fin*

A discuter en même temps que les thèses.

Remettre cela au camarade [Molotov](#), **sans le recopier**.

Ici se terminent les thèses à publier, c'est-à-dire le projet de thèses soumis à la commission et ensuite au Bureau politique.

Je propose que le Bureau politique adopte par une résolution particulière la proposition incluse dans le projet du camarade Roudzoutak, formulée dans les termes suivants :

Le Bureau politique charge le Bureau d'organisation de constituer près le Bureau d'organisation du Comité central une commission spéciale aux fins de vérification et de renouvellement des responsables (et dans la mesure des possibilités également de tous les fonctionnaires communistes) du mouvement syndical dans le but de renforcer la lutte contre les influences et les déviations petites-bourgeoises, socialistes-révolutionnaires, mencheviques et anarchistes. Cette commission doit terminer son travail (au moins pour l'essentiel) pour le XI<sup>e</sup> Congrès du P.C.R. et en faire rapport au congrès <sup>3</sup>.

Ne  
doit  
pas  
être  
publié

4.1.1922. Lénine

3 La proposition de Lénine tendant à constituer une commission chargée de la vérification des cadres dirigeants des syndicats était motivée par le fait que les éléments mencheviques et socialistes-révolutionnaires y pullulaient, ainsi que par la nécessité de placer à la direction des syndicats des camarades ayant effectué un stage suffisant dans le parti conformément à la résolution de la XI<sup>e</sup> conférence de Russie du P.C.(b)R. « Sur le renforcement du parti compte tenu de l'expérience de la vérification de ses effectifs » (voir *Le P.C.U.S. dans les résolutions et les décisions de ses congrès, conférences et des sessions plénières du C.C.*, I<sup>e</sup> partie, 1954, p. 596).

La proposition de Lénine fut adoptée par le Bureau politique du C.C. du P.C.(b)R. ; le 20 janvier 1922 fut constituée une commission composée de [M.P. Tomsky](#), A.A. Andreïev et S.I. Syrtsov. La commission fit un rapport au XI<sup>e</sup> congrès du P.C.(b)R. (voir *Le XI<sup>e</sup> Congrès du P.C.(b)R., compte-rendu sténographique*, 1961, pp.246-52) (Note des Editions du Progrès)